

## LE SPORT AU GYMNASSE RENENS

### SITE DE RENENS

Les cours de sport sont dispensés dans les trois modules du site de Renens.

### SITE DE PROVENCE

Les cours de sport sont dispensés en début de matinée du lundi au vendredi sur les sites sportifs de l'UNIL (Dorigny) – lundi à mercredi – et du Gymnase Auguste Piccard – jeudi et vendredi.

### ORGANISATION

Les activités proposées sont identiques sur les deux sites du gymnase.

Le premier semestre est divisé en quatre périodes :

- a) du 22 août au 16 septembre 2016
- b) du 20 septembre au 14 octobre 2016
- c) du 31 octobre au 25 novembre 2016
- d) du 28 novembre 2016 au 13 janvier 2017

Pour chaque période, trois activités sont proposées ; les élèves sont appelés à choisir l'une d'entre elles.

Les activités proposées pour chaque période sont les suivantes :

- a) football – condition physique – ultimate ;
- b) basketball – baseball – escalade/smolball ;
- c) agrès – badminton – handball ;
- d) volleyball – tchoukball – unihockey.

Dans le cas où les cours sont simultanément dispensés à trois classes, les élèves choisissent individuellement, en début de semestre, l'une des trois activités proposées pour chacune des périodes. Dans le cas où les cours ne sont dispensés qu'à deux classes, les élèves sont appelés à choisir deux activités sur les trois proposées.

### CHAMPIONNATS DES ÉCOLES SECONDAIRES SUPÉRIEURES (CHESS)

Football	mardi 27.09.2016	Chavannes-près-Renens
Basketball (garçons)	mercredi 09.11.2016	Gymnase de Beaulieu
Basketball (filles)	jeudi 17.11.2016	Gymnase de Morges
Volley-ball 3-3	samedi 10.12.2016	Gymnase de Nyon
Volley-ball 6-6	mardi 25.01.2017	Gymnase d'Yverdon
Badminton	mercredi 08.02.2017	Gymnase de Burier
Unihockey	mercredi 14.03.2017	Gymnase Auguste Piccard
Baseball	jeudi 04.05.2017	Chavannes-près-Renens

La sélection des équipes qui représenteront le Gymnase de Renens lors des différentes compétitions seront opérées lors des cours de chaque discipline et lors des cours facultatifs des mardi et jeudi de 12h00 à 13h00.

## JOURNÉE À LA NEIGE

Les journées à la neige des sites de Provence et de Renens auront respectivement lieu les mercredi 1<sup>er</sup> février et jeudi 2 février 2017.

## PRÉSENCE AUX COURS ET DEMANDE D'ALLÈGEMENT

Le sport est au programme des élèves, qui sont donc tenus de participer aux cours d'éducation physique avec régularité et ponctualité. De plus, une tenue adaptée aux activités choisies est exigée. En cas d'oublis répétés, les élèves concernés seront considérés comme absents.

Si, pour des raisons de santé, un élève ne peut pas participer à un cours de sport, il est tenu de justifier son absence auprès de son maître de classe selon la procédure en vigueur.

Les demandes annuelles de dispense de sport (document officiel disponible au secrétariat) sont adressées à la Direction pendant les deux premières semaines de cours.

## CONTACT

M. Alexandre Piattini, chef de file, [alexandre.piattini@vd.educanet2.ch](mailto:alexandre.piattini@vd.educanet2.ch).